



Report on the Regional Table IV Moyen Orient et Afrique du Nord

Dans le cadre des travaux de la 4^{ème} Conférence Ministérielle de la Communauté des Démocraties, qui s'est tenue à Bamako (Mali) du 14 au 17 novembre 2007, la Table Ronde Régionale IV sur le « Moyen Orient et Afrique du Nord » a été présidée par S.E.M Mohamed El Yazghi, Ministre d'Etat et Chef de la Délégation marocaine ayant pris part à ces travaux.

En ouverture de la table ronde IV, le Président a présenté le Facilitateur de la Séance, M. Abdalla Hamdouk, Directeur Régional pour l'Afrique et le Moyen Orient de l'IDEA et a ensuite procédé à l'introduction du thème de la table ronde ainsi que les sous thèmes adoptés pour débat, en mettant en exergue l'importance stratégique de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient et en soulignant l'importance du thème retenu pour la 4^{ème} Conférence Ministérielle de la Communauté des Démocraties.

Les participants à cette table ronde ont pu aborder et discuter les sujets suivants :

- Les perspectives des pays de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient sur le thème : « Démocratie et Développement »
- Les défis existants pour les pays de la région sus dessus mentionnés et les moyens à même de faire avancer le développement dans un cadre démocratique et ouvert.
- Les questions d'intérêt commun à la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

Les représentants présents ont exhorté les efforts entrepris par certains pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord et ont appelé à prendre le cas de ces pays comme modèle de démocratie et de développement.

Les représentants présents ont pu identifié, en outre, les point, ci après, en tant que défis, que pourraient rencontrer les pays de la région en matière de démocratie :

- La question du genre ;
- La situation des droits de l'homme dans plusieurs pays de la région susmentionnée ;
- Le manque de participation et d'implication des populations dans la vie publique et politique.

Après un échange de point de vue, et en vue de promouvoir la démocratie et le développement dans cette région, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- La nécessité de s'ouvrir sur les expériences des pays de la région ainsi que celles d'autres pays tout en respectant les spécificités de la région Moyen Orient et Afrique du Nord et dans le cadre du partage constructifs des expériences.
- L'importance de « l'éducation à la démocratie » comme appui à la démocratie et le développement.
- La nécessité d'adopter un partenariat entre acteurs étatiques et la Société Civile, basé sur une approche constructive devant assurer l'accompagnement des questions gouvernementales tout en engageant la société civile.

- Instaurer un dialogue constructif et continu entre gouvernements et Société Civile comme option propice à un fonctionnement fructueux de ce partenariat.
- Engager les intermédiaires en tant qu'acteurs dans le processus démocratique.
- Engager les réformistes religieux dans le processus démocratique pour assurer une plus large acceptation des réformes démocratiques par la société.
- Souligner que la comptabilité entre la région et la démocratie n'est plus à démontrer.
- La nécessité de respecter l'indépendance des institutions vitales et de garantir leur fonctionnement afin de protéger les acquis de la démocratie.
- La nécessité de rappeler le rôle majeur et incontournable que représente la femme dans la société et dans tout le processus démocratique qui se respecte.

Par ailleurs, le Président a salué les efforts entrepris dans le cadre du processus d'invitation et a exhorté la Communauté des Démocraties à s'élargir à d'autres pays désireux d'en faire partie dans le respect des normes établies. Monsieur le Président a souligné aussi la nécessité de résoudre les conflits au Moyen Orient afin d'asseoir la paix, la stabilité et le développement durable dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord.

Dans le cadre de ce dialogue, la nécessité pour le pays aspirant à la transition démocratique de mettre au point des stratégies nationales pour la démocratisation avec un agenda vérifiable et une répartition des responsabilités et des tâches entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.